

## Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes



# Les publics du CLLAJ

Caractéristiques des demandeurs d'un logement  
auprès du CLLAJ de Bordeaux en 2010



## Objet de l'étude

Le partenariat entre le CLLAJ de Bordeaux et l'a-urba, a été initié par la Communauté urbaine de Bordeaux en 2009 dans le cadre de l'observatoire de l'habitat. Cette collaboration permet d'une part au CLLAJ de disposer d'un outil d'observation et de connaissance de son public et d'autre part à l'observatoire de l'habitat de mieux appréhender la question de la demande en logement des jeunes. Forte de deux ans de recueil de données, la présente étude permet de caractériser la demande exprimée auprès du CLLAJ en 2010 mais également d'identifier les évolutions par rapport à l'année précédente.



## Équipe projet

Sous la direction de  
Cécile Rasselet

Chef de projet  
Camille Garcelon

Équipe projet  
Hélène Filleux



## Sommaire

<b>1   Caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux</b>	<b><u>9</u></b>
1.1   Un public mixte, âgé entre 19 et 25 ans et célibataire	<u>9</u>
1.2   Des situations socio-professionnelles précaires	<u>10</u>
1.3   Des ressources peu élevées	<u>11</u>
1.4   Des jeunes qui vivent principalement chez leurs parents	<u>11</u>
1.5   La CUB : lieu de résidence majoritaire des jeunes demandeurs	<u>12</u>
<b>2   Conclusion</b>	<b><u>15</u></b>

## Note de synthèse



Les deux années de recueil et d'exploitation des fichiers remplis par les travailleurs sociaux du CLLAJ à l'occasion des permanences AIO (accueil, information et orientation) ont permis d'approfondir et de consolider le profil du public jeune en recherche d'une solution de logement.

En dépit de la grande diversité des situations, un profil-type se dessine : celui d'un jeune célibataire, dont la situation professionnelle précaire ne lui permet pas d'avoir des revenus suffisants pour accéder facilement à un logement et qui souhaite quitter le logement parental pour acquérir son autonomie.

Si le profil général varie peu entre les deux années étudiées, les indicateurs de 2010 relatifs à la situation socio-professionnelle et aux ressources révèlent une accentuation des difficultés pour les jeunes demandeurs.

## Note méthodologique



Cette étude a été réalisée à partir de l'exploitation de fiches remplies par les travailleurs sociaux du CLLAJ en 2009 et 2010 à l'occasion des permanences d'accueil, d'information et d'orientation.

Il est important de souligner qu'elle tend à établir le profil des jeunes qui s'adressent aux antennes AIO et non pas celui des personnes hébergées par le CLLAJ.

L'analyse porte sur un échantillon de 794 demandeurs en 2009, 808 en 2010.

Le tableau ci-dessous présente le taux de réponse aux différents champs des fichiers remplis lors des permanences AIO :

Items	Taux de réponse 2009	Taux de réponse 2010
Sexe	99%	99%
Age	98%	98%
Structure du ménage	96%	78%
Situation socio-professionnelle	89%	69%
Composition et niveau de ressources	76%	74%
Situation de logement actuelle	94%	84%
Situation de logement antérieure	57%	83%
Lieu de résidence des demandeurs	93%	81%
Lieu de résidence des parents	54%	44%
Situation de logement antérieure	57%	83%
Lieu de résidence des parents	54%	44%





## 1 | Caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux



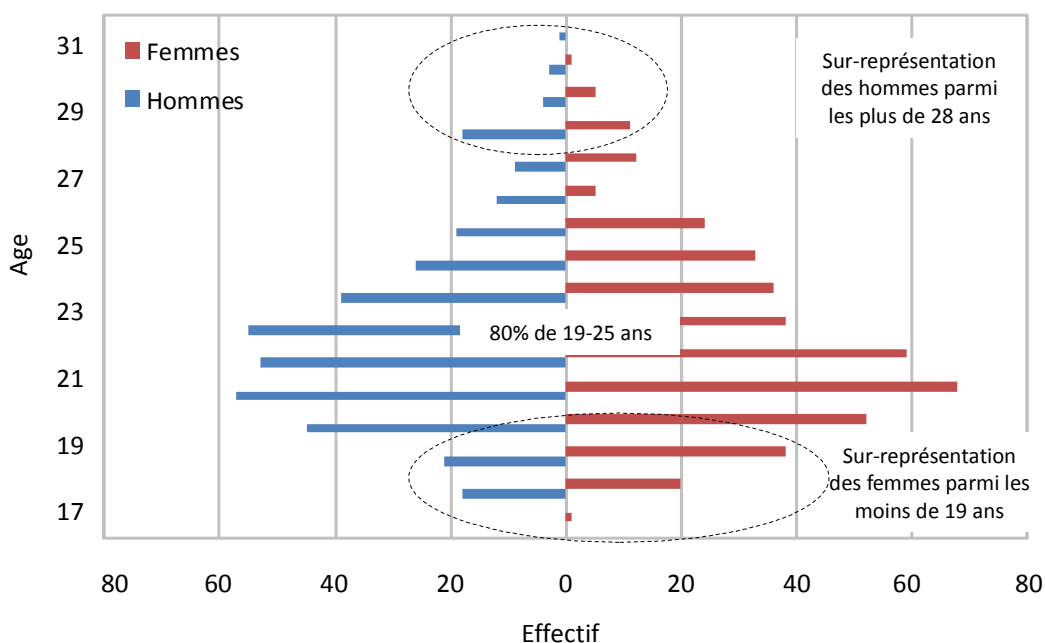
## 1 | Caractéristiques des demandeurs d'un logement auprès des antennes du CLLAJ de Bordeaux

### 1.1 | Un public mixte, âgé entre 19 et 25 ans et célibataire

Si en 2009, une majorité des demandes était formulée par des femmes (56%), la répartition hommes/femmes en 2010 est quasi-égalitaire : 49% des demandeurs sont des hommes et 51% des femmes.

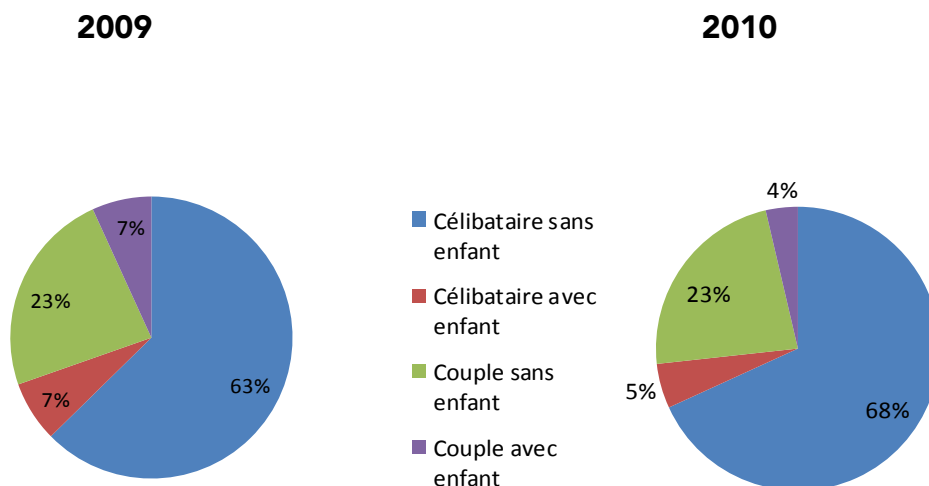
Comme en 2009, les 19-25 ans sont les plus représentés puisqu'ils constituent près de 80% du public du CLLAJ. La moyenne d'âge des demandeurs est de 22 ans. Les femmes sont plus nombreuses chez les 17-19 ans tandis que les demandeurs de plus de 28 ans sont majoritairement des hommes.

#### Pyramide des âges



On constate une légère évolution dans la structure des ménages reçus par le CLLAJ entre 2009 et 2010. Le poids des ménages célibataires s'accroît puisqu'ils représentent près de 70% des ménages demandeurs en 2010 contre un peu plus de 60% en 2009. En revanche la part des ménages avec enfants est en baisse et ne représente plus que 9% des demandeurs contre 14% l'année précédente. Il est important de noter que plus de 50 familles avec enfants se sont adressées au CLLAJ en 2010 dont 30 familles monoparentales.

## Structure des ménages

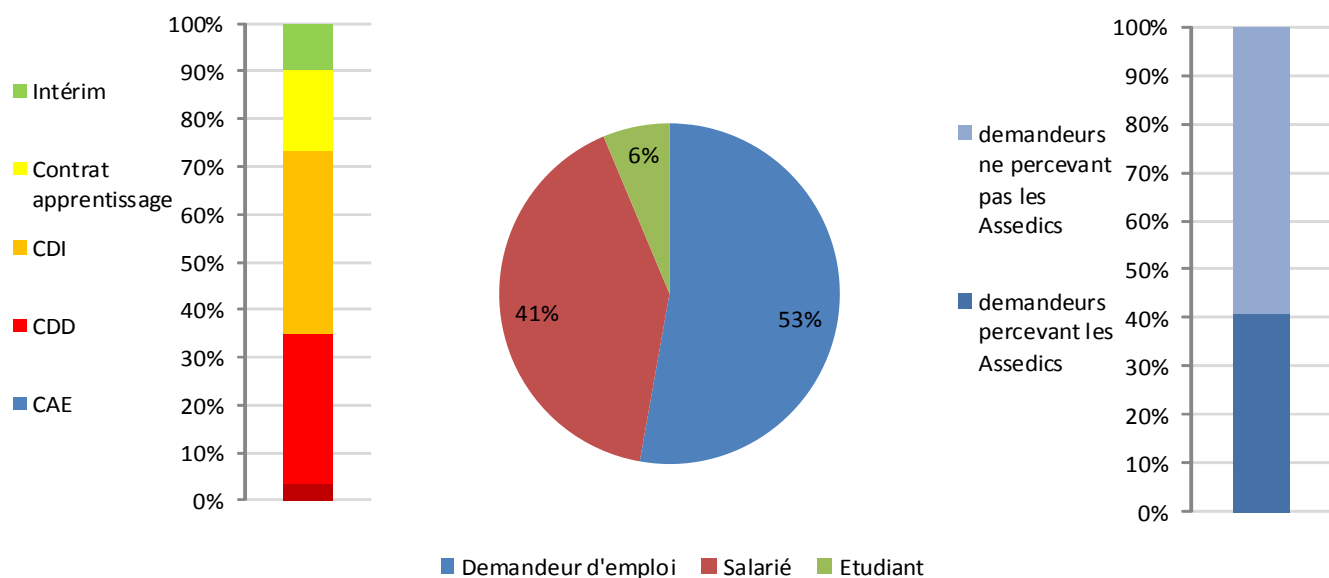


### 1.2 | Des situations socio-professionnelles précaires

Déjà identifiées comme difficiles en 2009, les situations sociales et professionnelles des ménages s'adressant au CLLAJ apparaissent comme encore plus précaires en 2010. En effet alors que les demandeurs d'emploi représentaient 47% des ménages en 2009, ce taux grimpe à 53% en 2010. De plus, seuls 40% d'entre eux perçoivent une rémunération des Assedics contre près de la moitié en 2009.

Parmi les demandeurs salariés, seuls 38% disposent d'un contrat à durée indéterminée mais les faibles niveaux de salaires associés à ces contrats laissent imaginer une part importante de temps partiels. Les autres salariés occupent des contrats à temps partiel (30%), des contrats aidés (4%) ou sont intérimaires (10%).

#### Situations socio-professionnelles



### 1.3 | Des ressources peu élevées

Dans la logique de l'accentuation de la précarité constatée précédemment, le revenu médian des ménages demandeurs est en baisse : 655 € par mois en 2010 contre 700 € en 2009.

A titre de comparaison, en 2008, le revenu médian des ménages de moins de 30 ans est estimé par l'INSEE à 1270 € par mois.

Le niveau de revenu des salariés est conforme à celui de 2009 soit 800 € par mois. Seuls 34% des salariés (10% des demandeurs) ont un revenu supérieur à 1000 € par mois.

28% des demandeurs déclarant des ressources bénéficient de prestations sociales (Assedic, RSA, bourses, allocations logement...). Ce taux est en forte baisse par rapport à 2009 où 40% des demandeurs disposaient de prestations sociales.

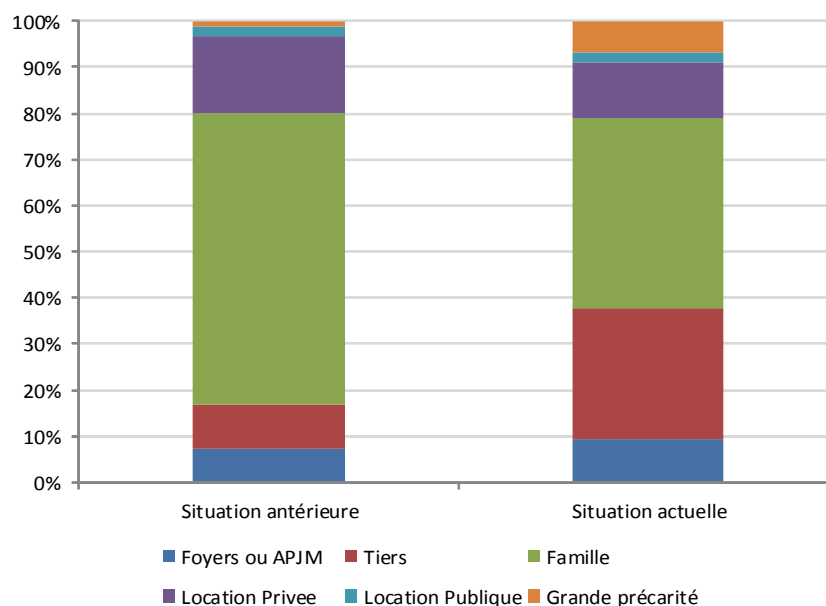
Ces faibles niveaux de ressources sont vraisemblablement un frein à l'accès au logement. En effet, l'enquête loyer OLAP/a'urba évalue le prix d'un T1 dans le parc privé de la CUB à 368 € par mois. Or, pour répondre aux exigences des bailleurs qui demandent généralement un revenu trois fois supérieur au loyer, l'accès à ce type de logement nécessite un revenu de 1 226 € par mois.

### 1.4 | Des jeunes qui vivent principalement chez leurs parents

45% des ménages reçus par le CLLAJ sont actuellement logés dans leur famille. Représentant 30% des demandeurs, l'hébergement par les tiers (essentiellement les amis), constituent la seconde solution de logement. Ce taux est très supérieur à celui de 2009 qui se situait autour de 20%. Le parc privé accueille 13% des demandeurs, le parc public seulement 3%. 7% des jeunes sont en situation de grande précarité (sans domicile ou vivant dans leur voiture).

Comme en 2009, la comparaison avec la situation antérieure de logement fait apparaître une baisse du logement familial au profit du logement par les tiers et de la grande précarité.

#### Situation de logement

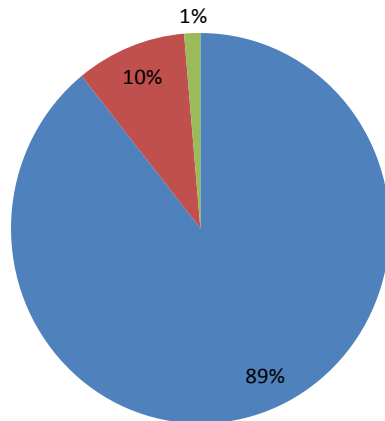


## 1.5 | La CUB : lieu de résidence majoritaire des jeunes demandeurs

Conformément aux résultats de 2009, le lieu de résidence des jeunes demandeurs se situe majoritairement dans les communes de la CUB. Les secteurs du territoire communautaire les plus représentés sont Bordeaux, le sud et le sud-ouest de l'agglomération ainsi que la rive droite.

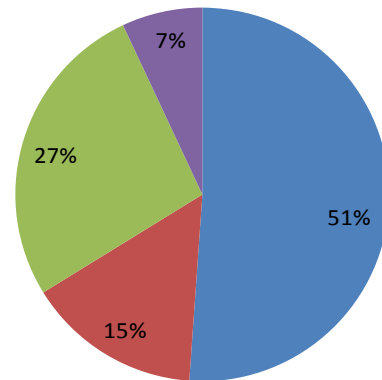
Le lieu de résidence des parents des jeunes demandeurs est plus diversifié puisque seuls la moitié d'entre eux est domiciliée dans la communauté urbaine.

**Lieu de résidence des demandeurs**



■ CUB ■ Gironde hors CUB ■ Hors Gironde

**Lieu de résidence des parents des demandeurs**



■ CUB ■ Gironde hors CUB  
■ France hors Gironde ■ Etranger

## 2 | Conclusion

Avec en 2007, près de 280 000 individus âgés de 18 à 29 ans (soit près de 20% de sa population), la Gironde est un des départements les plus jeunes de France.

L'enjeu du logement des jeunes est donc particulièrement fort sur ce territoire et requiert une attention spécifique dans le cadre des politiques locales de l'habitat.

Dans un contexte d'élaboration et de révision ces politiques, la question du logement des jeunes nécessite des outils de suivi réguliers.

Les besoins d'observation qui émergent vont dans le sens de la pérennisation de la collaboration entre le CLLAJ et l'a-urba. En effet, les exploitations réalisées depuis maintenant deux ans contiennent des informations précieuses pour la connaissance du public jeune et par extension de leurs besoins.

Toutefois, même si le CLLAJ est un lieu de recueil privilégié de la demande en logement des jeunes, une partie de cette demande échappe à ses fichiers et notamment celle qui s'exprime directement auprès de structures dédiées de type Habitat Jeunes.

Le projet de création d'un observatoire des besoins des jeunes animé par l'URHAJ dont l'a-urba serait partenaire est une perspective intéressante pour améliorer la connaissance relative à ce public spécifique.



Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine  
Hangar G2 – Bassin à flot n°1 BP 71 – F-33041 Bordeaux cedex  
tél.: 33 (0)5 56 99 86 33 | fax : 33 (0)5 56 99 89 22  
contact@aurba.org | www.aurba.com